

Bourse "Mon Voyage autonome"

Tu as entre 16 et 30 ans ?
Tu veux voyager ?



Ce dossier doit être rendu au plus tard une semaine avant la date de commission.

Votre État Civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone portable :

Mail :

Situation professionnelle :

Lycéen(ne)

Étudiant(e)

A la recherche d'un emploi

Salarié(e)

En formation professionnelle

Autre :

Avez-vous déjà reçu une autre aide pour ce projet ?

Oui : laquelle :

Non

Votre projet

Vacances

Séjour sportif

Séjour culturel

Séjour humanitaire

Stage

Autre :

Le projet est-il : collectif ou individuel ?

Descriptif de votre projet :

Les dates :

La destination :

Le type d'hébergement :

Le type de transport :

Description :

.....

.....

.....

.....

Votre budget prévisionnel

Dépenses		Recettes		
	en €		somme acquise en €	somme non acquise en €
Transports		Autofinancement		
		ex : Argent de poche, jobs...		
Hébergement				
		Autres (à préciser)		
Repas				
		Bourse "Mon Voyage autonome"		
Activités				
Assurance				
Autre à préciser				
		Sous-total		
Total		Total		

- ⇒ Le budget doit être équilibré (dépenses = recettes)
- ⇒ La bourse "Mon Voyage autonome" est d'un montant maximum de 150 € pour un projet en France et de 230 € pour un projet à l'étranger. La commission se réserve le droit de vous octroyer une aide inférieure
- ⇒ L'auto-financement doit obligatoirement être supérieur à 30% des dépenses

Pour le transport :

- ⇒ En voiture : le site www.mappy.com vous proposera une estimation du coût de l'essence et des péages
- ⇒ En train, avion : le devis de l'agence de voyage ou SNCF ou simulation sur Internet

Pour l'hébergement : reporter le tarif de l'hébergement (camping, hôtel,...)

Pour l'équipement : achat de tente, duvet, valise...

Pour le repas : prévoir une estimation de 10 à 15 € par jour et par personne

Pour les activités : prévoir une estimation de 5 à 10 € par jour et par personne

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations

Date :

Signature :

Rappel des critères pour obtenir un soutien financier de la Ville de Dunkerque

- ⇒ Avoir un **projet autonome** : les projets de vacances en famille ou dans la famille ne sont pas recevables. Il en est de même pour les départs avec une structure organisatrice de séjour (maison de quartier, mouvement associatif...) ou un voyage organisé.
- ⇒ Avoir en **16 et 30 ans révolus**
- ⇒ Habiter **Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer ou Fort-Mardyck** depuis **2 ans minimum**.
- ⇒ Avoir un **quotient familial inférieur ou égal au montant précisé en annexe**
- ⇒ Avoir un projet de vacances de **2 nuits minimum**

Pièces à fournir

- Pour les mineurs : autorisation parentale sur papier libre
- Attestation du quotient familial CAF (si vous ne possédez pas de quotient, votre dernier avis d'imposition)
- Justificatifs de domicile des 2 dernières années (dont l'un datant de moins de 3 mois)
- Devis et factures pour chaque dépense (transport, hébergement...)
- Photocopie de la pièce d'identité recto-verso
- RIB à votre nom

A savoir...

Si la commission vous octroie une bourse pour votre voyage autonome, celle-ci vous sera remise par chèque ou par virement bancaire.

A votre retour, vous devrez fournir les justificatifs de dépenses pour un montant équivalent à celui de la bourse reçue. En cas de non présentation des justificatifs demandés, la Ville de Dunkerque se réserve le droit de demander le remboursement de la somme perçue.

Cette aide pourra être renouvelée une seule fois à titre exceptionnelle.